

PLATON,
APOLOGIE DE SOCRATE

L'apologie de Socrate : ce texte, rédigé vers -399 av. J.-C., décrit un épisode particulier de la vie de Socrate : son procès. Socrate a en effet été accusé par plusieurs personnages d'Athènes (dont Mélitos) (1) d'impiété (de ne pas croire dans les dieux de la Cité, et de croire en de nouveaux dieux) (2) de corruption de la jeunesse. Ces deux accusations sont très graves, car elles mettent en jeu les fondements de l'harmonie sociale. L'accusation peut donc réclamer la peine de mort.

Déroulement du procès : comme l'accusation lancée contre Socrate est une accusation *publique* (Socrate est accusé de porter atteinte à l'intérêt général de la Cité), le tribunal est composé d'un jury imposant (501 personnes). Le procès se déroule en trois phases :

1) l'accusation plaide, puis l'accusé plaide à son tour

→ Le tribunal se réunit pour décider si l'accusation est retenue ou non (Socrate est-il ou non coupable?) Remarque : si l'accusation n'obtient pas un nombre suffisant de suffrages, c'est elle qui peut être condamnée.

2) l'accusation propose une peine, puis l'accusé propose une peine

→ Le tribunal se réunit, ***et il doit choisir entre l'une des deux peines*** : aucune peine alternative n'est possible.

3) (cette phase n'est pas nécessaire) la parole est laissée une dernière fois à l'accusé, sans conséquences pour la peine retenue.

L'Apologie de Socrate restitue les propos tenus par Socrate (nous n'avons donc accès qu'aux passages soulignés dans ce qui précède), accompagnés des réponses données par Mélitos lorsqu'il l'interroge. D'où le nom de l'œuvre : une « apologie » est un discours judiciaire de défense.

Extrait n° 1

[17a] J'ignore, Athéniens, quelle impression mes accusateurs ont faite sur vous. Pour ma part, en les entendant, il s'en est fallu de peu que je ne me méconnusse moi-même, tant ils ont parlé d'une manière persuasive ; et cependant, à parler franchement, ils n'ont pas dit un mot qui soit vrai.

Mais, parmi tous les mensonges qu'ils ont débités, ce qui m'a le plus surpris, c'est lorsqu'ils vous ont recommandé de vous [17b] méfier de mon éloquence ; car, de

n'avoir pas craint la honte du démenti que je vais leur donner tout de suite, en montrant que je ne suis pas du tout éloquent, voilà ce qui m'a paru le comble de l'impudence ; à moins qu'ils n'appellent éloquent celui qui dit la vérité. Si c'est là ce qu'ils veulent dire, j'avoue alors que je suis un habile orateur, mais pas à leur manière ; car, encore une fois, ils n'ont pas dit un mot qui soit vrai, alors que de ma bouche vous entendrez la vérité toute entière. Non pas, il est vrai, Athéniens, dans les discours étudiés, comme ceux de mes adversaires, et brillants de [17c] tous les artifices du langage, mais au contraire dans les termes qui se présenteront à moi les premiers ; en effet, tout ce que j'ai à dire est conforme à la justice. Ainsi que personne n'attende de moi autre chose.

Vous sentez bien qu'il ne me siérait guère, à mon âge, de paraître devant vous comme un jeune homme qui s'exerce à bien parler. C'est pourquoi la seule grâce que je vous demande, c'est que, si vous m'entendez employer pour ma défense le langage dont je me sers d'habitude sur la place publique, aux comptoirs des banquiers, où vous m'avez souvent entendu, ou partout ailleurs, vous n'en soyez pas surpris, et ne vous emportiez pas contre moi ; car c'est aujourd'hui la première fois de ma vie que je parais devant un tribunal, [17d] à l'âge de plus de soixante-dix ans ; de sorte que je suis vraiment étranger au langage qu'on parle ici. Eh bien ! de même que, si j'étais réellement un étranger, vous me laisseriez parler dans [18a] la langue et à la manière de mon pays, je vous conjure, et, je ne crois pas vous faire une demande injuste, de me laisser maître de la forme de mon discours, qu'elle soit bonne ou mauvaise, et de considérer seulement, mais avec attention, si ce que je dis est juste ou non : c'est en cela que consiste toute la vertu du juge ; celle de l'orateur est de dire la vérité.

Questions :

1. Quelle est la qualité que Socrate reconnaît au plaidoyer de ses adversaires ? Quelle est la qualité qu'en revanche, il lui refuse ?
2. Socrate distingue deux sens possibles de « l'éloquence » : lesquels ?
3. De quelle manière Socrate caractérise-t-il la manière de parler de ses adversaires ? Comment caractérise-t-il la sienne ?
4. « je suis vraiment étranger au langage qu'on parle ici » ; en quel sens peut-on dire que cette phrase de Socrate est *ironique* ?
5. D'après le texte, le procès va opposer le discours persuasif (mais faux) et le discours vrai (mais sans éloquence) ; en quoi peut-on dire alors qu'en jugeant Socrate, les juges vont en vérité *se juger eux-mêmes* ?

Les réponses doivent être intégralement rédigées ; elles doivent être claires, précises et sans fautes. Le travail est à renvoyer sur l'ENT avant la fin de la semaine.